



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

Province de Québec
District d'Abitibi
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 11 mars 2015 à 19h30 à la salle municipale de Rapide-Danseur et à laquelle assiste le maire M. Alain Gagnon et les conseillers suivants :

Mme Lucie Bélanger	Conseillère	siège no 2
Mme Louise Bégin	Conseillère	siège no 3
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Denise Jolin	Conseillère	siège no 5
M. Donald Dubé	Conseiller	siège no 6

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Alain Gagnon. Assiste également à l'assemblée, Mme Lucie Gravel directrice générale et Mme Darquise Bélanger directrice adjointe.

Absent M. Kim Bégin-Cossette Conseiller siège no 1

Présence de deux citoyens.

1. MOT DU MAIRE

Le maire souhaite la bienvenue aux citoyens et aux membres du conseil.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 février 2015 et du 25 février séance extraordinaire
4. États financiers janvier 2015
5. Dépenses
6. Correspondances
 - 6.1 Maire de Clermont demande une résolution pour la dévitalisation
 - 6.2 Les Grands Prix santé et sécurité du travail
 - 6.3 Résultats du sondage Communagir
 - 6.4 Chemin des Tourterelles nouvelle demande reçue
 - 6.5 CPTAQ dézouage du lot 41-P, 41-1-P rang 7 Hébécourt
 - 6.6 Sécurité du Québec sondage auprès des élus
 - 6.7 Demandes de remboursements de taxes (vidanges) (3)
 - 6.8 Demande de remboursement sécurité publique (2)
 - 6.9 MTQ pont Côte-à-Greffard
 - 6.10 Prix d'excellence arts et culture
 - 6.11 Assemblée annuelle 2015, 25 mars 20h SADC à La Sarre
 - 6.12 CSST prix reconnaissance 2015
 - 6.13 Association québécoise d'urbanisme(AQU) formation à Drummondville CCU
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
 - 8.1 Renouvellement immatriculation tracteur 31 mars et signature 512.065
 - 8.2 Renouvellement de l'entente pour matières résiduelles et recyclables
 - 8.3 Roberge autorisation et signature du maire
 - 8.4 Accès à la propriété demande d'un citoyen
 - 8.5 Mise à jour du Plan de développement
 - 8.6 Formation WEB "Les attestations de conformité" 20 mars de 10h15 à midi 138\$
 - 8.7 Contrat de déneigement 2015-2016, 2016-2017 envoyez soumissions
 - 8.8 Demande de fonds mise en valeur des lots intra signature du maire
 - 8.9 Soumission calcium liquide Marcel Baril
 - 8.10 Adhésion Conseil du patrimoine religieux 2015 100\$
 - 8.11 Résolution pour Recyc-Québec validation des compétences
 - 8.12 Formation Écoflo installations septiques 23 avril Rouyn-Noranda
 - 8.13 CSST registre pour localiser les matières susceptibles de contenir de l'amiante
 - 8.14 Cain Lamarre rétrocession factures totalisant 3 468,41\$
9. Lots
 - 9.1 Demande d'achat lot 56 rang 9 Hébécourt (terrain de la Fabrique)
 - 9.2 Autorisation vente de parcelle de lot chemin des Bruants (M. Houde+autres)
10. Chemins
11. Dossiers en suspend
 - 11.1 Réunion avec Mme Chateauvert À SUIVRE
 - 11.2 Rencontre chemin des Merles et Héron Bleu À SUIVRE
 - 11.3 Règlement du système d'alarme À SUIVRE
 - 11.4 Demande de municipalisation du chemin des Mésanges À SUIVRE.
 - 11.5 Demande d'aide chemin des Tourterelles entretien hiver À SUIVRE
 - 11.6 Demande de prise en charge de la facturation de l'entretien et du déneigement du chemin Balbuzard 2014-2015 À SUIVRE
 - 11.7 Règlement pour déblaiement d'hiver
12. Divers
 - 12.1 Demande Programme Gendron
 - 12.2 Lettre d'appui à M. Bellavance
 - 12.3 Certificat paiement Stavibel et autorisation de paiement
 - 12.4 Appui projet, mai mois de l'arbre
13. Varié
 - 13.1 Comité pour monter dossier de la TECQ
 - 13.2 Comité pour PIQM projet du centre



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

14. Dates prochaines réunion

- ↓ Soirée d'échange à Ste-Germaine 17h30 pour créer des environnements favorables à la santé de nos familles.
- ↓ Rencontre 23 mars 9h30 au bureau municipal avec MDDELCC, MRC, Sécurité civile et le MAMOT.
- ↓ Séance du conseil 1er avril

15. Période de questions

16. Fermeture de l'assemblée

2015-03-052

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire;

ADOPTÉ.

3. Lecture et adoption des procès-verbaux du 4 février 2015

2015-03-053

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 4 février 2015, soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ

Lecture et adoption des procès-verbaux du 25 février 2015

2015-03-054

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le procès-verbal du 25 février 2015, soit accepté tel que présenté;

ADOPTÉ

4. État financier janvier 2015

Des revenus de 16 720.74\$ et des dépenses de 38 069.84\$ ont été enregistrés pour janvier 2015 pour un solde au livre au 31 janvier 2015 de 219 395.85\$.

5. Dépenses

2015-03-055

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise, pour la période du 1er février au 28 février 2015, les dépenses suivantes :

les salaires des employés :	3 410.62\$
la rémunération des élus :	1 468.34\$,
les dépenses faites par paiements préautorisés :	1 081.32\$,
les dépenses payées dans le mois	2 208.27\$
les dépenses de février à payer en mars	10 672.26\$

le tout représentant un total de 18 840.81\$ la directrice générale/secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ.

6. Correspondances

6.1 Maire de Clermont demande une résolution pour la dévitalisation

ATTENDU QUE le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire M. Pierre Moreau a annoncé le 3 février dernier que le programme du Fonds de soutien aux territoires en difficulté, qui était en vigueur depuis 2009, ne serait pas reconduit;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

ATTENDU QUE six (6) municipalités d'Abitibi-Ouest sont considérées comme dévitalisées et bénéficiaient de ce programme, soit Normétal, Val St-Gilles, St-Lambert, Chazel, Roquemaure et Taschereau;

ATTENDU QUE la fin du programme est très inquiétante et menace le développement du territoire de l'Abitibi-Ouest dans son ensemble, particulièrement le secteur nord où quatre (4) des municipalités dévitalisées s'y trouvent;

ATTENDU QUE la réalité rurale ne peut être comparée à la réalité urbaine et être évaluée selon les mêmes critères puisqu'elles sont fondamentalement différentes;

ATTENDU QUE la recommandation du président du Conseil du patronat du Québec, M. Yves-Thomas Dorval, de mettre en place des mesures pour inciter la migration des municipalités rurales vers les grands centres est aberrante et démontre une profonde incompréhension de la ruralité;

ATTENDU QUE chaque municipalité, même très petite, possède une identité qui lui est propre teinté par sa culture et son histoire et que ce fait devrait être perçu comme une force plutôt qu'une faiblesse;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité de Rapide-Danseur demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau de faire d'une priorité le développement rural en considérant ses particularités et ses besoins par la création de nouveaux outils de levier social et économique. De surcroît, les municipalités dévitalisées devraient être parties prenantes de l'élaboration de ces outils à leur mise en application, car ce sont les municipalités dévitalisées qui connaissent le mieux leur réalité.

ADOPTÉ.

6.2 Les grands Prix santé et sécurité du travail

6.3 Résultats du sondage Communagir

6.4 Chemin des Tourterelles nouvelle demande reçue

6.5 CPTAQ dézouage du lot 41-P, 41-1-P rang 7 Hébecourt

6.6 Sûreté du Québec sondage auprès des élus

Tous pour information seulement.

6.7 Demandes de remboursements de taxes (vidanges 3)

ATTENDU QUE nous avons reçu trois demandes de remboursement de taxes de vidanges;

ATTENDU QUE pour les deux premières, le service est rendu même si non utilisé;

ATTENDU QUE la troisième concerne la Cabane à sucre;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' une lettre soit envoyée aux citoyens concernés que nous ne pouvons pas autoriser le remboursement des taxes de vidange;

2015-03-056

2015-03-057



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

QUE même si les citoyens ne l'utilisent pas, le service est donné;

QUE la troisième demande puisque le service n'est pas donné pour la Cabane à sucre de lui rembourser la taxe de vidange;

ADOPTÉ.

6.8 Demande de remboursement sécurité publique

ATTENDU QUE nous avons reçu une demande pour rembourser la sécurité publique pour une remise et de chargé seulement pour un lot vacant;

ATTENDU QUE s'il y a un bâtiment sur le terrain, le risque est plus grand que pour un terrain vacant;

EN CONSÉQUENCE

2015-03-058

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le remboursement de la sécurité publique ne soit pas autorisé et d'informer le propriétaire de la décision du conseil;

ADOPTÉ.

6.9 MTQ pont Côte-à-Greffard

Rappeler le Ministère pour connaître leurs opinions concernant le pont de la Côte-à-Greffard, s'il y a du danger et les informer que nous referons le pont dans le courant de l'été 2015.

6.10 Prix d'excellence arts et culture

À SUIVRE.

6.11 Assemblée annuelle 2015, 25 mars 20h SADC à La Sarre

ATTENDU QU' il y aura l'assemblée générale annuelle du club Nautique le 25 mars à 20h à La Sarre, à la salle de conférence de la SADC ;

ATTENDU QUE M. François Cloutier est intéressé d'y assister;

EN CONSÉQUENCE,

2015-03-059

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les frais de déplacement de M. Cloutier sont autorisés pour assister à l'assemblée générale annuelle des membres du Club Nautique;

ADOPTÉ.

6.12 CSST prix reconnaissance 2015

Information seulement.

6.13 Association québécoise d'urbanisme (AQU) FORMATION À Drummondville CCU

Information seulement.

7. Période de questions



No de résolution
ou annulation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

8. Comptabilité & employés

8.1 Renouvellement immatriculation tracteur 31 mars et signature 512.06\$

ATTENDU QUE le renouvellement de l'immatriculation du tracteur est dû pour le 31 mars au coût 512.06\$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la dépense de 512.06\$ pour l'immatriculation du tracteur soit autorisée;

QUE le maire M. Alain Gagnon est autorisé à signer les transactions avec la société de l'assurance automobile du Québec;

ADOPTÉ.

8.2 Renouvellement de l'entente pour matières résiduelles et recyclables

ATTENDU QUE l'entente que nous détenons avec Les Entreprises J.L.R. Inc (9151-1634 Québec Inc.) se termine au 31 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' une vérification auprès du MAMOT soit faite à savoir si nous pouvons prolonger le contrat jusqu'au 31 décembre 2015 sans faire un appel d'offres;

QUE si le MAMOT nous confirme que nous pouvons prolonger, de prendre entente avec Les Entreprises J.L.R. Inc (9151-1634 Québec Inc.), afin de prolonger le contrat jusqu'au 31 décembre 2015 pour que celui-ci se termine à la fin de l'année et non en cours d'année;

ADOPTÉ.

8.3 Roberge autorisation et signature du maire

ATTENDU QUE pour pouvoir avoir une autorisation d'achat à crédit chez Roberge, nous devons remplir un formulaire et nommer un représentant pour les achats;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser le maire M. Alain Gagnon à signer l'autorisation d'achat chez Roberge par Mme Darquise Bélanger représentante des achats;

ADOPTÉ.

8.4 Accès à la propriété demande d'un citoyen

ATTENDU QU' un citoyen M. Guy Lambert a demandé un montant pour le programme Accès à la propriété;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Denise Jolin, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' accorder un montant de 500\$ à M. Guy Lambert pour le programme Accès à la propriété;

ADOPTÉ.

2015-03-060

2015-03-061

2015-03-062

2015-03-063



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

8.5 Mise à jour du Plan de développement

À SUIVRE.

8.6 Formation WEB "les attestations de conformité 20 mars de 10h15 à midi 138\$"

ATTENDU QU' il y aura une formation WEB "Les attestions de conformité" le 20 mars de 10h15 à midi au coût de 138\$;

EN CONSÉQUENCE

2015-03-064

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'inspecteur M. André Dupuis soit autorisé à suivre cette formation WEB "Les attestions de conformité" le 20 mars de 10h15 à midi au coût de 138\$;

QUE la moitié des coûts soit facturé à la municipalité de Roquemaure;

ADOPTÉ.

8.7 Contrat de déneigement 2015-2016, 2016-2017 envoyez soumissions

ATTENDU QUE notre contrat de déneigement se termine cette année;

ATTENDU QUE nous devons aller en appel d'offres pour un contrat de déneigement sur 2 ans;

EN CONSÉQUENCE,

2015-03-065

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE des appels d'offres soient envoyées à au moins quatre entrepreneurs;

ADOPTÉ.

8.8 Demande de fonds mise en valeur des lots intra signature du maire

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou aucun règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à ce projet;

2015-03-066

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par M. M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE l'analyse et la sélection des projets sont conditionnelles à la poursuite du programme par le ministère des Ressources naturelles et à la confirmation et l'attribution d'une enveloppe budgétaire à la MRC d'Abitibi-Ouest;

QUE le maire M. Alain Gagnon soit autorisé à signer toute demande de Fond de mise en valeur des lots intramunicipaux;

ADOPTÉ.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

8.9 Soumission calcium liquide Marcel Baril

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de Marcel Baril pour l'achat de 40 000 litres de chlorure de calcium liquide à 35% au coût de 12 760\$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la soumission de Marcel Baril est acceptée de la somme de 12 760\$ avant taxes pour 40 000 litres de chlorure de calcium liquide à 35%;

ADOPTÉ.

2015-03-067

8.10 Adhésion Conseil du patrimoine religieux 2015 100\$

ATTENDU QUE notre adhésion au Conseil du patrimoine religieux arrive à échéance;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'adhésion soit payée au Conseil du patrimoine religieux au coût de 100\$;

ADOPTÉ.

2015-03-068

8.11 Résolution Recyc-Québec validation des compétences

ATTENDU QUE des compétences nous ont été restituées par notre MRC;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE valider nos compétences et transmettre à Recyc-Québec la résolution du conseil municipal;

ADOPTÉ.

2015-03-069

8.12 Formation Écoflo installations septiques 23 avril à Rouyn-Noranda

ATTENDU QU' il y a une formation offerte gratuitement sur les installations septiques à Rouyn-Noranda le 23 avril du 18h à 21h à l'Hôtel Quality Inn;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE notre inspecteur M. André Dupuis soit autorisé à y assister et que les frais de déplacement soient payés à 50% avec la municipalité Roquemaure;

ADOPTÉ.

2015-03-070



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

8.13 CSST registre pour localiser les matières susceptibles de contenir de l'amiante

À SUIVRE.

8.14 Cain Lamarre rétrocession factures totalisant 3 468.41\$

ATTENDU QUE Cain Lamarre Casgrain et Wells nous ont fait parvenir deux factures concernant la rétrocession du lot 36 rang 7 canton Hébécourt;

EN CONSÉQUENCE,

2015-03-071

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE payer les deux factures au montant de 3 468.41\$ à Cain Casgrain et Wells pour la rétrocession du lot 36 rang 7 Hébécourt;

ADOPTÉ.

9. Lots

9.1 Demande d'achat lot 56 rang 9 Hébécourt (terrain de la Fabrique)

ATTENDU QU' une demande a été présentée à la municipalité pour l'acquisition du lot 56 rang 9 canton Hébécourt;

ATTENDU QUE le conseil a étudié cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

2015-03-072

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la municipalité veut regarder la valeur du lot, une partie de ce terrain est zoné blanc, différents projets pourraient voir le jour sur ce terrain. Le conseil municipal a décidé de ne pas accepter la vente de ce lot;

QU' une lettre soit envoyée au citoyen concerné pour lui faire part de la décision du conseil;

ADOPTÉ.

9.2 Autorisation vente de parcelle de lot chemin des Bruants (M. Hude+autres)

2015-03-073

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE les démarches soient entreprises auprès des résidents pour la vente de parcelle de lot sur le chemin des Bruants, si ceux-ci ont de l'intérêt à acquérir cette partie de terrain;

ADOPTÉ.

10. Chemins

11. Dossiers en suspend

11.1 Réunion avec Mme Châteauvert

11.2 Rencontre chemin des Merles et Héron Bleu

11.3 Règlement du système d'alarme

11.4 Demande de municipalisation du chemin des Mésanges

11.5 Demande d'aide chemin des Tourterelles entretien hiver

11.6 Demande de prise en charge de la facturation de l'entretien et du déneigement du chemin Balbuzard 2014-2015



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

10.1 Règlement pour déblaiement d'hiver

TOUS À SUIVRE.

12. Divers

12.1 Demande Programme Gendron

À SUIVRE.

12.2 Lettre d'appui à M. Bellavance

ATTENDU QUE M. Denis Bellavance à besoin d'un appui de la municipalité pour faire une demande pour un permis de boisson pour son entreprise Station-service dépanneur La Fermette;

ATTENDU QUE la municipalité de Rapide-Danseur est favorable à cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Louise Bégin, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE faire parvenir une lettre d'appui à M. Bellavance pour lui permettre d'acquérir un permis de vente de boisson : soit bière et vin pour son entreprise Station-service dépanneur La Fermette;

ADOPTÉ.

12.3 Certificat paiement Stavibel et autorisation de paiement

ATTENDU QUE Construction Filiatrault Inc. travaille présentement à la réfection du jubé de l'église;

ATTENDU QUE la firme Stavibel devra émettre un certificat de paiement lorsque les travaux seront terminés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucie Bélanger, appuyé par Mme Denise Jolin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D'attendre le certificat de paiement avant de payer les travaux à Construction Filiatrault Inc.;

ADOPTÉ.

12.4 Appui au projet mai mois de l'arbre

ATTENDU QUE la journée de l'arbre se déroulera le 23 mai de 10h à midi dans l'entrée du sous-sol de l'église de Rapide-Danseur;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par Mme Lucie Bélanger et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE faire l'envoi d'un média poste pour informer les citoyens de cette activité dans notre municipalité;

ADOPTÉ.

2015-03-074

2015-03-075

2015-03-076



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité de Rapide Danseur

13. Varia

13.1 Comité pour monter dossier de la TECQ

2015-03-077

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon, M. Donald Dubé ainsi que M. François Cloutier s'occupent de monter le dossier de la TECQ (Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec);

ADOPTÉ.

13.2 Comité pour PIQM projet du centre

2015-03-078

IL EST PROPOSÉ par M. Donald Dubé, appuyé par Mme Louise Bégin et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE le maire M. Alain Gagnon, M. Donald Dubé ainsi que M. François Cloutier s'occupent de monter le dossier pour le PIQM (Programme Infrastructures Québec-Municipalités);

ADOPTÉ.

13.3 Achat d'une grammaire, dictionnaire ainsi que le logiciel Antidote

2015-03-079

IL EST PROPOSÉ par M. François Cloutier, appuyé par M. Donald Dubé et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QU' une grammaire, un dictionnaire difficultés de la langue française ainsi que le logiciel Antidote soient achetés pour les besoins du bureau;

ADOPTÉ.

13.4 Lettre de démission de Mme Lucie Gravel

ATTENDU QUE la directrice Mme Lucie Gravel fait la lecture de sa lettre de démission au conseil municipal;

ATTENDU QUE la fin de l'emploi sera au 30 juin 2015;

ATTENDU QU' elle demeurera disponible à aider Mme Darquise Bélanger dans ses nouvelles fonctions au besoin pour répondre à différentes demandes;

14. Dates prochaines réunion

- ↓ Soirée d'échange à Ste-Germaine 17h30 pour créer des environnements favorables à la santé de nos familles.
- ↓ Rencontre 23 mars 9h30 au bureau municipal avec MDDELCC, MRC, Sécurité civile et le MAMOT.
- ↓ Séance du conseil 1^{er} avril

15. Période de questions

16. Fermeture de la séance

2015-03-080

Mme Lucie Bélanger propose la levée de la séance. Il est 21h17.

Accepté à l'unanimité.



Alain Gagnon, maire



Lucie Gravel D.G.